

ESPACE FAMILLE

Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux familles de la Marine (CABAM)

La directive n° 1084/ARM/DPMM/CABAM/NP du 21 novembre 2022, formalise l'organisation des différentes actions de soutien destinées à atténuer les conséquences de situations souvent douloureuses et à maintenir, avec les personnes concernées ou leur famille, un lien solide avec l'institution, dans un esprit de solidarité, de fraternité et de cohésion.



Pour garantir une meilleure synergie, renforcer, coordonner et suivre l'intervention des administrations et organismes, sans se substituer à leur action, conseiller le commandement ainsi que les divers intervenants et maintenir dans la durée un lien de solidarité, la Marine dispose, de la Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux familles de la Marine (CABAM).

La CABAM est sous tutelle fonctionnelle du chef du bureau "condition du personnel de la Marine". Elle comprend une direction à Paris, une antenne à Toulon et une autre à Brest (ouverture avril 2023).

Courriel : cabam-cpm-cmi.fct@intradef.gouv.fr

Des supports d'information téléchargeables ou consultables

En cas de décès

"Guide après décès" en cours de modification.

En matière de blessure ou de maladie

Le "Guide du parcours du militaire blessé et sa famille" est disponible [sur le site du Ministère des Armées](#).

Coordonnées de la CABAM

CAMAM Paris
Hôtel National des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 PARIS
Tel : 01 44 42 39 52

CABAM Toulon
BRCM Toulon
DPMM Lamalgue / CABAM Toulon
BP 432
83800 TOULON CEDEX 9
Tel du Pôle d'aide aux blessés : 04 22 43 54 87
Tel du Pôle d'assistance aux familles : 04 22 42 12 31

CABAM Brest (Pôle d'aide aux blessés et malades (PABM)
BRCM Brest
CC28-2+9240 BREST CEDEX 9
Tel du Pôle d'aide aux blessés : 02 98 22 02 66

Adresse mail fonctionnelle : cabam-cpm-cmi.fct@intradef.gouv.fr

